

MAIRIE
1 Place de l'Eglise
25390 FOURNETS LUISANS

COMPTE RENDU DE REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 28 janvier 2021
Jeudi vingt-huit janvier deux mil dix vingt et un à 20 h 30

Date de convocation : 21 janvier 2021

Date d'affichage : 1^{er} février 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Thierry COURTOIS, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : MMES Christine MYOTTE-DUQUET, Elise BIBET, Brigitte BOLE, Pauline DAUDEY, Pascale HAWRYLISZYN, Sylvie QUERRY, Marie-Josèphe VERMOT, MM. Paul ROGNON, Christophe GUINARD, François CUENOT, Johny JAMEAUX, Rudy LEGRAND, Florian MILLESSE, Frédéric MUSY.

Absents excusés : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. Johny JAMEAUX

Le compte-rendu du mois précédent, lu par M. Paul ROGNON, est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Un correctif est apporté à la section « Syndicat de l'eau » : « Il a été constaté que la citerne de réserve incendie située à La Racine fuit. Il faut l'alimenter avec 60 m3 / heure d'eau ; des travaux d'étanchéité seront à prévoir. »

COMMUNAUTE DE COMMUNES (CCPHD)

- **Compte-rendu de la réunion communautaire du 25 janvier 2021, où les principaux points suivants ont été abordés :**
 - o L'association « la Roche du Trésor » est actuellement en grande difficulté économique. Des pistes de soutien sont en réflexion.
 - o Depuis le 18 janvier, un centre de vaccination COVID-19 est ouvert à l'ancien presbytère de Valdahon. L'organisation est gérée par la CCPHD.
 - o PLU intercommunal : de nombreuses réunions ont eu lieu ces derniers mois avec les conseils municipaux ; des étapes majeures doivent encore être validées avant concertation des personnes publiques associées.
 - o Assainissement : de gros marchés de travaux sont programmés sur certaines communes (par exemple le doublement de capacité de la station d'épuration sur Orchamps-Vennes).

SYNDICAT DE L'EAU

- Des réunions ont eu lieu le 21 décembre 2020 et le 27 janvier dernier pour le projet d'interconnexion avec le Syndicat de la Haute Loue. Une prochaine rencontre est prévue le 10 février pour signer une convention de fusion.
- Une assiette financière restante sera à utiliser dans les communes du Syndicat du Plateau des Combes avant cette fusion. Des pistes sont à l'étude.

FINANCES COMMUNALES

- Une formation « perfectionnement au budget » organisée par l'association des Maires du Doubs a eu lieu en visio-conférence le 22 janvier.
- Le conseil municipal décide, avant le vote du budget primitif, d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2020, soit 35 280.25 €. Cette opération permettra le paiement des factures d'investissement avant adoption du budget 2021.
- Détermination de la valeur des terrains communaux : le conseil municipal décide de fixer la valeur du terrain communal répertorié à l'inventaire à 0.27 € / m².
- Futur lotissement : le conseil municipal décide de créer un budget lotissement sur l'exercice 2021 ; dénommé « les Prises 4 ». M. le comptable du Trésor Public sera avisé pour suites à donner.
- Pour information, la commune participera au budget 2021 du SDIS du Doubs à hauteur de 13 053.33 €.

BOIS ET FORETS

- L'état d'assiette 2021 n'est pas encore défini avec l'ONF vu l'état des forêts du secteur.

VOIRIE

- La neige étant très présente cet hiver, la commune devra payer un grand nombre d'heures supplémentaires à l'employé communal. Un groupement de commande pour l'achat de sel avec d'autres communes est à l'étude.

BATIMENTS COMMUNAUX

- Suite à une panne de chauffe-eau dans l'un des logements communaux, l'entreprise FCDE est intervenue pour le changement de celui-ci, pour la somme de 1 358.10 € TTC.
- Courrier de Mme Nicole BERTHET demandant la location future d'un logement communal.

URBANISME / ENVIRONNEMENT

- M. le Maire propose au Conseil Municipal l'aménagement d'une aire de jeux sur la commune, aux Fournets, parcelle AE n°21. Cette aire, située au centre du village vers la mairie et l'école, permettra des activités de plein air aux enfants.
Suite à la réception d'offres de plusieurs entreprises, et afin de compléter le dossier de demandes de subventions auprès des différents organismes, il est demandé aux

conseillers d'approuver le projet et d'adopter le plan de financement **prévisionnel et provisoire** suivant :

| | | |
|-------------------|-------------|-----------|
| <u>Recettes :</u> | CAF | 1 400.00 |
| | DETR | 14 022.00 |
| | Département | 12 620.00 |
| | Région | 9 348.00 |

Autofinancement : 9 353.00

TOTAL 46 743.00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'aménagement d'une aire de jeux ;
- D'adopter le plan de financement HT prévisionnel et provisoire décrit ci-dessus ;
- Et d'assurer l'entreprise qui sera retenue du caractère certain et non aléatoire de la réalisation du projet et s'engage à compenser une éventuelle baisse des cofinancements par une augmentation de sa part d'autofinancement.

Une rencontre avec l'entreprise FCE aura lieu mardi 2 février afin d'établir une offre plus en adéquation avec les demandes de la commune. Le plan de financement est donc susceptible d'être revu et modifié suivant la proposition qui sera faite et suivant l'étude d'autres devis reçus en mairie.

- PLU intercommunal : avant la prochaine rencontre avec le cabinet DAT Conseils mandaté par la communauté de communes, la commune doit déterminer les différents zonages souhaités en argumentant ses choix. Une réunion avec M. PETERS, instructeur urbanisme, sera à prévoir.
- Un contrôle des poteaux à incendie a été réalisé par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. Il s'avère que plusieurs points d'eau doivent faire l'objet de travaux de remise en conformité. Des devis seront rapidement demandés pour effectuer les travaux nécessaires.
- Etude de différents dossiers d'urbanisme :
 - D.P. Claude PERRET-GENTIL pour l'installation de panneaux photovoltaïques rue des Genévriers ;
 - D.P. Christianne BUSSON pour l'installation de panneaux photovoltaïques aux Humberts.

ENFANCE / ECOLE

- Une rencontre a eu lieu le 20 janvier avec Familles Rurales pour faire un point sur l'organisation de l'association et son fonctionnement.
- La communauté de communes des Portes du Haut Doubs a été pressentie par la CAF pour s'engager en 2020 dans une Convention Territoriale Globale. Il s'agit d'une convention de partenariat visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la CAF, la Communauté de Communes et les

collectivités partenaires par le contrat enfance / jeunesse. Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cette convention.

- Une première rencontre a eu lieu avec la commune de Fuans pour se projeter sur l'avenir du RPI, en vue d'effectifs plus nombreux les années prochaines. Il a été décidé qu'en cas de maintien de la 4^{ème} classe de primaire à la rentrée de septembre 2021, la salle Benoît Chalons sera conservée ainsi. Trois options sont imaginées pour la suite : un pôle unique à Fournets-Luisans, un pôle unique à Fuans ou le maintien des 2 pôles en effectuant des modifications sur sites.
- Pour faire face au nouveau protocole COVID-19, la salle des fêtes est mise à disposition de Familles Rurales sur le temps du midi.

COMMUNICATION

- L'élaboration du site internet de la commune se poursuit. Le conseil municipal félicite les conseillers en charge de ce dossier pour le bon avancement de leur travail.

DIVERS

- Suite à une présentation de l'ADMR d'Orchamps-Vennes, la commune décide de participer aux frais de mise en service d'une téléassistance chez les personnes âgées ou fragiles qui en auraient besoin. Il sera pris en charge par la commune pour chaque demande la somme forfaitaire de 30 € par installation, quel que soit l'organisme de téléassistance.
- Le conseil municipal a reçu une demande d'avis de la part de Mme Cyrielle MARTIN pour l'installation d'une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) sur la commune. Il est procédé à un vote à bulletins secrets :
 - 9 Pour
 - 4 Contre
 - 2 Blancs

La commune donne donc un avis favorable à ce projet, dont l'étude est pour le moment à ses prémices.

- Remerciements de Mme Renée VERNEREY suite à son centenaire.
- Lecture de différentes cartes de vœux reçues en mairie.

Vu, le Maire,
Thierry COURTOIS